

Elisabeth MASSENA
12 bis Boulevard Thermal
63100CLERMONT-FERRAND

Madame et Monsieur BONNARD
12 Boulevard Thermal
63100 CLERMONT-FERRAND

Objet : code d'accès à notre parcelle

Clermont-Ferrand le 27/10/2024

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 11 octobre 2024 et ai pris connaissance avec attention de votre demande.

Étant moi-même âgée de 77 ans et vivant seule, je reste très vigilante et attentive à la sécurité, en particulier en ce qui concerne l'accès à nos propriétés. Je comprends vos inquiétudes. Nous partageons néanmoins une allée privée commune qui dessert nos lots respectifs et me permet d'accéder à mon domicile.

Le Constat d'Accord que nous avons signé le 31 mars 2008 prévoit que vous vous engagiez à me communiquer le code permettant l'ouverture de votre portail. Il est écrit que, dès son installation, « pour des raisons de sécurité, ce code sera périodiquement changé. [Vous vous engagiez aussi] à m'informer du nouveau code et de sa mise en œuvre au moins 15 jours à l'avance ».

Aujourd'hui, je suis donc surprise que, à compter du premier novembre 2024, vous souhaitiez procéder à la neutralisation des codes prévus, et que vous envisagiez de ne pas les remplacer tel que validé dans le Constat d'Accord devant le conciliateur de justice.

Il est vrai que j'ai en possession deux télécommandes. Cependant, cette mesure ne sera pas sans influence sur mon usage habituel, ainsi que sur l'ouverture aux intervenants extérieurs. En effet, que se passerait-il dans le cas où la télécommande serait défectueuse ou, à la vue de mes problèmes de santé, inaccessible dans l'urgence.

Évidemment, je comprends les désagréments que cela peut vous causer que je n'ai pas actuellement de sonnette en état de marche. Les démarches sont en effet compliquées pour moi en raison de mon âge et de ma santé. Je m'engage à effectuer les travaux nécessaires afin de remédier à cette situation, et à faire installer un interphone concomitamment au changement de code du portail. Il va de soi, comme cela a toujours été le cas, que ce code n'est partagé qu'avec mes enfants et, le cas échéant, avec des services de sécurité.

En espérant avoir répondu à vos inquiétudes dans le respect du Constat d'Accord, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

E. Massena

Elisabeth Massena